

**MICROCENTRALE SUR LA DESGES, UNE RIVIÈRE
À SAUMONS DU HAUT-ALLIER :
LE PRÉSIDENT DE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES
RIVES DU HAUT-ALLIER ACHARNÉ,
L'ETAT LOCAL ABSENT, LE PLAN LOIRE GRANDEUR
NATURE OUBLIÉ, LA SOCIÉTÉ CIVILE ALARMÉE.**

Il y a quelques mois, la Communauté de Communes des Rives du Haut-Allier, présidée par **M. Beaud**, un fidèle de **Laurent Wauquiez**, président de la Région Auvergne Rhône-Alpes connu pour son indifférence à l'écologie a lancé le chantier d'une micro-centrale de 76 kW sur **la Desges**. Cette rivière remarquable du Haut Allier bénéficie de nombreux dispositifs de protection nationaux et européens, et le chantier est situé juste en amont du **Conservatoire National du Saumon Sauvage de Chan-teuges**, outil essentiel pour **la restauration de la population de saumons sauvages de la Loire**.

La centrale est censée aider le territoire et notre pays à faire face au **dérèglement climatique**, tout cela avec une production estimée de **246 MWh, soit dix fois moins qu'une éolienne de moyenne puissance**, et il y en a beaucoup dans le secteur. Elle serait construite par la **Cegelec**, une filiale du **groupe Vinci**, dont l'intérêt pour la biodiversité ne saute pas aux yeux.

LE CODERST DU 21 DÉCEMBRE 2017 : UN ETAT QUI REGARDE AILLEURS

Il y a deux années, ce projet était impossible. Mais, profitant d'une faille juridique liée à la **Loi d'auto-consommation du 25 février 2017**, qui exempte d'autorisation les nouvelles microcentrales sur des anciens moulins ayant un « **Droit Fondé en Titre** », il a été **dispensé d'évaluation environnementale**, ce qui est pratique. Son étude économique est secrète. L'étude hydraulique a surdimensionné le débit de prélèvement potentiel pour alimenter sa turbine. Son Droit Fondé en Titre est très fragile et le **régime d'exception juridique** qu'il entraîne reste **inacceptable sur une rivière à saumons**, un migrateur menacé. Les impacts négatifs sur un milieu aquatique remarquable sont déjà visibles, avec la disparition des populations de **lamproies de Planer**, de **chabots** dans le bief d'alimentation de l'ancien moulin.

Quelles que soient ces inconsistances, **l'Etat local défend ce projet**. La réunion du Coderst du 21 décembre en préfecture de Haute-Loire dernier en témoigne. Elle portait sur le règlement d'eau et la passe à poissons de l'ouvrage. En dépit des interrogations posées par le collectif d'ONG et d'élus opposés à cette construction, le **Coderst a donné un avis positif**. L'Etat local offre sur un plateau à la Communauté de communes un **permis de bétonnage** et semble oublier ses engagements passés du **Plan Loire Grandeur Nature** : en 1994, l'Etat a lancé un plan de sauvetage du saumon privilégiant la restauration des habitats, l'effacement des barrages, le repeuplement, surtout pas la construction de microcentrales nouvelles sur la Loire, « **dernier fleuve sauvage d'Europe** ».

.../...



.../...

CRÉER DE LA VALEUR À PARTIR DU RETOUR DU SAUMON ET REDONNER DU SOUFFLE AU PLAN LOIRE GRANDEUR NATURE.

Il n'y a pas que les microcentrales qui créent de la valeur sur nos rivières dans des territoires ruraux en crise. La richesse de leur biodiversité, la beauté de leurs paysages, les activités liées au **tourisme de nature**, au **tourisme halieuthique** sont très intéressantes pour les territoires, ce qu'avait compris la vallée du Haut Allier avec le **projet de PNR des Gorges de l'Allier, que M. Wauquiez a fait sauter en 2015.**

Les élus, les ONG, les acteurs, les entreprises qui travaillent depuis 30 ans sur ce territoire pour accompagner la politique de restauration du saumon, plus porteuse de richesses que le bétonnage de la Desges, **alertent l'opinion** sur cette atteinte incompréhensible au Plan Loire Grandeur Nature et du sauvetage du Saumon atlantique. Elles demandent que ce projet d'un autre âge soit rapidement abandonné, **que l'Etat se ressaisisse** et se mette enfin à travailler sur le développement durable de ce territoire remarquable.

Contacts :

Yvan Joumard : Président Chanteuges Préservation du Patrimoine | 06 51 99 78 52

Lionel Martin : Président Fédération de Pêche de Haute-Loire | 04 71 09 09 44

Franck Noël Baron : Maire de Chanteuges | 06 21 34 74 05

Joël Herbach : Président Allier Sauvage | 06 08 17 23 58

Roberto Epple : Président SOS Loire Vivante | 06 08 62 12 67

Martin Arnould : Le Chant des Rivières | 06 22 93 63 07

Philippe Mery : secrétaire Aidsa | 06 18 30 53 01

Marc Saumureau : Président Frane | 06 32 89 84 08

Renaud Daumas : Président REN Haute-Loire | 07 83 67 92 10

Dossier complet sur : <http://www.chantdesrivieres.org/microcentrale-chanteuges/>

